



cpias.na@chu-bordeaux.fr

<https://www.cpias-nouvelle-aquitaine.fr>

ASSURER LA SÉCURITÉ DES RÉSIDENTS ET DES PROFESSIONNELS EN ESSMS : L'INDISPENSABLE PRODUIT HYDROALCOOLIQUE



Cette fiche mémo a été élaborée par des professionnels spécialisés dans la prévention du risque infectieux en ESSMS (EMH, CPias NA).

Elle met en exergue les points stratégiques à mettre en œuvre pour renforcer la sécurité des résidents, des professionnels et des intervenants extérieurs des ESSMS.

Les clés de la performance



FICHE MÉMO

À destination des Directions et
de l'encadrement des équipes
en ESSMS

Assurer la sécurité des résidents et des professionnels en ESSMS : l'indispensable produit hydroalcoolique

La sécurité sanitaire en général et, en particulier, la prévention de la transmission croisée des agents infectieux constituent une priorité absolue des ESSMS.

En déployant de manière proactive et stratégique les distributeurs de PHA au sein de leurs structures, les ESSMS démontrent leur engagement en faveur de la santé et de la sécurité de tous.

Pourquoi inciter à l'utilisation des produits hydroalcooliques ?

Il est scientifiquement prouvé que la friction hydroalcoolique (FHA) est une méthode plus simple et plus efficace que le lavage simple des mains au savon.

Elle participe à réduire le risque de transmission manuportée des micro-organismes (bactéries résistantes ou non aux antibiotiques, virus, champignons). Cette technique :

- protège tous les résidents qui sont plus à risque de contracter des infections car fragilisés par l'affaiblissement naturel de leurs défenses immunitaires, la dépendance ou la présence de dispositifs médicaux invasifs,
- contribue à la sécurité et au confort des professionnels, au même titre que les équipements de protection individuelle (EPI), la composition des produits hydroalcooliques (PHA) garantissant une tolérance cutanée optimale en faveur d'une meilleure observance de l'hygiène des mains.



Quels sont les bénéfices pour l'établissement ?

L'emploi des PHA présente des avantages sanitaires, économiques et pratiques permettant :

- de juguler la transmission des bactéries résistantes et hautement résistantes aux antibiotiques (BMR et BHRé) à l'origine de colonisations, voire d'infections,
- de réduire les consommations d'antibiotiques qui favorisent l'émergence des résistances bactériennes aux antibiotiques (en EHPAD, en 2023, les *K.pneumonia* et *E.coli* BLSE représentent respectivement 19% et près de 9% des BMR identifiées),
- d'atteindre l'objectif actuel de réalisation de plus de 4 frictions/résident/jour (indicateur susceptible d'être révisé à la hausse dans les prochaines années),
- de renforcer la confiance des résidents et de leurs familles,
- de réaliser des économies (diminution de la consommation d'eau et de déchets, des achats de savon doux ou d'essuie-mains) tout en réduisant l'impact environnemental de l'établissement.

Comment développer l'usage des produits hydroalcooliques ?

- 1. Faciliter l'accès au produit** en installant des distributeurs universels muraux sécurisés de PHA
 - en priorité dans les chambres des résidents, c'est-à-dire au plus près de la prise en charge pour les professionnels, les résidents et les visiteurs,
 - aux autres points stratégiques : accueil, à proximité des ascenseurs, dans les salles de soins, à l'entrée des pièces de restauration, d'activité et de stockage...
- 2. Choisir des produits**
 - répondant aux normes d'efficacité antimicrobienne exigibles (bactéricidie : NF EN 13727 et NF EN 1500 ; levuricidie : NF EN 13624 ; virucidie : NF EN 14476),
 - validés par les équipes à l'issue de tests de tolérance cutanée (présence d'agents émollients) et d'acceptabilité (odeur et texture : les PHA en gel étant plus faciles à appliquer).
- 3. Utiliser des rappels visuels** par le biais de supports attractifs incitant le personnel et les visiteurs à se désinfecter les mains.
- 4. Encourager et soutenir**
 - une culture de l'hygiène où chaque intervenant se sent responsable de la sécurité de tous,
 - les bonnes pratiques en identifiant des « Ambassadeurs de l'hygiène des mains » (soignants, résidents),
 - l'autonomie des résidents qui le peuvent en leur facilitant l'accès au PHA au sein même de leur chambre (y compris ceux en fauteuil roulant), dans le respect des principes d'humanité.
- 5. Nuancer les risques**
 - toxicologiques, car l'ingestion massive pour un résident reste exceptionnelle et ne justifie pas à elle seule de la restriction du déploiement des PHA,
 - d'incendie, car l'installation de distributeurs dans les chambres permet de répondre pleinement aux exigences réglementaires françaises de sécurité incendie (article U3 de l'[arrêté du 10 décembre 2004](#)).

Nos recommandations pour aller plus loin :

- Effectuer des évaluations régulières pour mesurer l'utilisation des PHA et ajuster vos stratégies.

La désinfection des mains avec un produit hydroalcoolique, un petit geste pour un grand impact !